

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE**

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI DU 1ER/07/2026

**DELIBERATION N° 2026-07-087**

**Objet : Création et désignation des membres de la commission Eclairage Public**

L'an deux mille vingt-six, le premier du mois de juillet à 9h15, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical d'énergies de la Dordogne.

**Date de convocation** : le 25 juin 2026

**Secrétaire de séance** : Monsieur Gilbert DE MIRAS

Membres en exercice : 73

Délégués titulaires présents : 49

Délégués suppléants présents : 13\* (dont 2 non-votants)

Votants : 60

**Délégués titulaires présents : 49.**

Secteur 1 : ARMAGHANIAN Lionel, COLOMBEL Sylvie, DUMONTET Jean Jacques, CIPierre Francis,

Secteur 2 : LIGNAC Michel, MAZE Serge, GOUYOU-BEAUCHAMPS Etienne, COMPOINT Eloi,

Secteur 3 : LARAVOIRE Jean François, EYMET Joel, BRAULT Daniel,

Secteur 4 : MARTY Alain, BEAUVIER Frédéric,

Secteur 5 : TREILLE Patrick, CABIANCA Thierry, MICHEL Pascal,

Secteur 6 : BOYER Josiane, LAVAUD Alain,

Secteur 7 : LACOSTE Jean Pierre, GARRIGUE Christian, GARNIER Eric,

Secteur 8 : GOURINCHAT Patrice, PAGES Didier,

Secteur 9 : OSTERMANN Catherine, Cournarie Pascal, CASTAGNE Christian, BRUN Philippe,

Secteur 10 : DEVAUX Daniel, BUFFIÈRE Alain, ROUX Evelyne, THOMAS Annie,

Secteur 11 : CAULIER Yvon, DURET Christian, CAILLOU Dominique, CHAMPAGNE Nicolas,

Secteur 12 : CHEVALIER Pierre, PESTOURIE Catherine,

Secteur 13 : LAGENEBRE Jean Jacques, BONNAMY Jean Claude, FRAY Jean Pierre, CASTANG Alain, MARCOMINI Benjamin,

Secteur 14 : VIGNEAU Jérôme, ROMAGNE Josiane,

Secteur 15 : CAFFIN Franck, PAULY Mickaël, IBERTO Dominique, DE MIRAS Gilbert,

Collège de Périgueux : MOREAU Isabelle.

**Délégués suppléants présents : 13.**

Secteur 1 : LEYMARIE Frédéric,

Secteur 3 : REGNIER Jean Marie,

Secteur 4 : DANIEL Agnes, DARIAS Jean-Jack,

Secteur 7 : SAULIERE Fabienne,

Secteur 12 : BRU Benoit,

Secteur 13 : RONDONNIER Gilbert, LAVOIR Annabel\*,

Secteur 14 : CANTELAUBE Erick, LESFARGUES Bruno, GUILLEMET Patrick,

Secteur 15 : GRANEREAU Guy, PREVOT Bernard\*.

**\* Dont 2 ne pouvant pas prendre part au vote :**

Madame **LAVOIR Annabel**, déléguée suppléante du secteur 13,

Monsieur **PREVOT Bernard**, délégué suppléant du secteur 15.

**Délégués titulaires excusés : 23**

Secteur 1 : TOURADE François,  
Secteur 2 : DREUIL Jean Michel, FARGE Florent,  
Secteur 3 : FAGET Bernard, BAGILET Laurent,  
Secteur 4 : BROUILLAUD Denis, LAVAUD Sylvie,  
Secteur 5 : MAZET Bernard,  
Secteur 6 : BITTARD Gilles, CHARLES Thierry,  
Secteur 7 : KUSTERS Gé,  
Secteur 8 : CHABROL Maurice, LAFONTAINE Eric,  
Secteur 11 : CABIROL Brigitte,  
Secteur 12 : SIX Christian, FANIER Basile,  
Secteur 13 : FISCHER Thierry,  
Secteur 14 : BOYER Flore, FAURE Claudine, JAUBERTIE Pierre,  
Secteur 15 : BOIDÉ Thierry,  
PERIGUEUX : MARTIN Sébastien,  
Grand Périgueux : Joël LAGUIONIE.

**Administratifs présents** : Séverine SALLET Directrice Générale des Services, Nicolas AUBIN Directeur Général Adjoint, Directeur des Services Techniques, Laurence MICHAUD Directrice des Finances, Marlène BORGES-CORREIA Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux, Delphine RADTKE Directrice Stratégie Bas Carbone, Charlotte PETIT Adjointe à la Direction Stratégie Bas Carbone, Xavier LAMONTAGNE Directeur des Systèmes d'Information, Christine SARDOU gestionnaire marché public, Clara THORILLON Chargée des Affaires Juridiques, Florine FROGE Chargée de Communication, Corinne BATTISTON Assistante du Président et de la Direction, chargée des relations avec les collectivités territoriales.

**Invités excusés :**

Madame Marie AUBERT, Préfète de la Dordogne,  
Monsieur Lionel ARCHER Payeur Départemental.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne ;

**Considérant** que pour une meilleure gestion des travaux il convient de créer une commission « ECLAIRAGE PUBLIC » indépendante de celle de l'ELECTRIFICATION RURALE.

**Considérant** qu'il est proposé la composition, le fonctionnement et les missions suivantes :

**Composition :**

Cette commission est composée de 10 membres désignés par le Comité syndical parmi les délégués titulaires représentant les collectivités adhérentes.

Le Président du Syndicat est membre de droit desdits commissions.

Le Directeur Général Adjoint en charge des services techniques et les chefs des services techniques assistent aux réunions avec voix consultative.

**Fonctionnement**

La commission se réunit sur convocation de son président 1 fois par trimestre.

Elle peut constituer des groupes de travail temporaires sur des thématiques spécifiques.

Elle peut auditionner toute personne qualifiée, représentant institutionnel, expert ou partenaire du Syndicat.

Cette commission émet des avis, propositions et recommandations destinés au Bureau syndical et au Comité syndical.

**Durée**

La commission est créée pour la durée du mandat en cours. Sa composition pourra être modifiée par délibération du Comité syndical.

Il est proposé au Comité Syndical de :

- **CREER** une commission Eclairage Public placée sous l'autorité du Comité syndical pendant la durée de son mandat ;

-**VALIDER** la composition de la commission ECLAIRAGE PUBLIC suivante :

|                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------|
| Lionel ARMAGHANIAN – Président                                  |
| Gilbert DE MIRAS – Vice-président                               |
| Alain MARTY – Vice-président                                    |
| Pierre CHEVALIER – Vice-président                               |
| Patrick TREILLE – Vice-président                                |
| Bernard FAGET – Vice-président                                  |
| Josiane BOYER – Vice-présidente                                 |
| Jean-Pierre LACOSTE - Vice-président                            |
| Jean-Pierre FRAY – Délégué titulaire S13 – (Lamonzie St Martin) |
| Annie THOMAS – Déléguée titulaire S10 - (Trélissac)             |

**Vu** le rapport présenté par Le Président,

**Le Comité Syndical à l'unanimité :**

- **CREE** la commission Eclairage Public placée sous l'autorité du Comité syndical pendant la durée de son mandat ;

-**VALIDE** la composition de la commission ECLAIRAGE PUBLIC suivante :

|                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------|
| Lionel ARMAGHANIAN – Président                                  |
| Gilbert DE MIRAS – Vice-président                               |
| Alain MARTY – Vice-président                                    |
| Pierre CHEVALIER – Vice-président                               |
| Patrick TREILLE – Vice-président                                |
| Bernard FAGET – Vice-président                                  |
| Josiane BOYER – Vice-présidente                                 |
| Jean-Pierre LACOSTE - Vice-président                            |
| Jean-Pierre FRAY – Délégué titulaire S13 – (Lamonzie St Martin) |
| Annie THOMAS – Déléguée titulaire S10 - (Trélissac)             |

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Président du SDE24,  
**Lionel ARMAGHANIAN**